

# Le guide des élections fédérales de 2008

## Faire entendre sa voix

### Introduction

1. En tant que citoyens canadiens, les catholiques ont le devoir de s'intéresser à la vie politique et d'exercer leur responsabilité civique en participant au processus électoral et particulièrement en exerçant leur droit de vote.

2. La participation à la vie politique est un devoir permanent du citoyen qui s'étend au-delà des campagnes électorales. La Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada encourage les catholiques à mieux s'informer des enjeux, à communiquer leur point de vue aux candidats, à promouvoir un débat public vigoureux, à envisager de poser leur candidature et, bien sûr, à voter. Nous remercions également tous ceux et celles qui sont impliqués dans l'organisation ou qui sont au service d'une instance politique, qu'ils appartiennent ou non à un groupe confessionnel particulier. Par leur engagement et leur service, ils contribuent généreusement au bien commun de notre société.

### Le discernement politique

3. L'Évangile ne nous donne pas directement de programme d'action sociale et politique. Pas plus qu'il n'appartient à l'Église « *de formuler des solutions concrètes pour des questions temporelles que Dieu a laissées au jugement libre et responsable de chacun*<sup>1</sup> ». Il revient à chaque citoyen catholique de faire son discernement politique et d'exercer son jugement prudentiel. En effet, dans une démocratie comme la nôtre, il existe une pluralité légitime d'approches politiques concrètes. Alors que les principes moraux catholiques sont clairement définis, il peut y avoir différentes façons de les respecter et de les promouvoir dans l'arène politique. Dans la société, tout comme au sein de la communauté catholique, il existe un pluralisme politique légitime en matière d'opinions, d'attitudes, de convictions et d'orientations.

### Quelques principes fondamentaux de l'enseignement moral et social catholique

4. Voici quelques principes fondamentaux de l'enseignement moral et social catholique. Ils ne constituent pas un programme politique, mais plutôt une lentille à travers laquelle analyser et évaluer les politiques et les programmes publics.

#### *Respect de la vie et de la dignité de la personne humaine*

5. Hommes et femmes de foi, nous croyons que la vie vient de Dieu, que la vie humaine constitue dès l'origine un don sans prix. En tant que créé à l'image de Dieu, tout être humain possède une valeur inestimable et une dignité intrinsèque. La vie est le don naturel le plus précieux qui nous soit donné, et l'un des plus grands devoirs de tout catholique est de l'aimer, de la respecter et de la préserver. Le caractère sacré de la personne humaine se situe au cœur de l'Évangile. Jésus-Christ nous montre que chaque personne doit être aimée avant tout pour ce qu'elle *est*, et non exclusivement pour ce qu'elle peut faire.

---

<sup>1</sup> Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*, n. 3, 24 novembre 2002.

6. Les catholiques croient en l'usage responsable de la liberté en vue de promouvoir la vie et la dignité humaines à toutes ses étapes, de la conception à la mort, quelles que soient les circonstances.

Opter pour la vie, c'est :

- exiger le droit à la vie pour les plus petits parmi nous – les embryons et les fœtus – qui font partie de la famille humaine, ainsi que porter assistance aux femmes enceintes qui vivent des situations difficiles;
- défendre les personnes et en prendre soin en toutes circonstances – en commençant par les plus vulnérables, les plus pauvres;
- soutenir et accompagner les personnes handicapées, âgées, malades, pauvres ou souffrantes;
- respecter la vie et la dignité des personnes qui sont à l'article de la mort et les accompagner jusqu'au bout;
- protéger chaque personne contre toute tentative d'instrumentalisation liée à l'utilisation de technologies biomédicales;
- promouvoir la paix et briser la violence pour résoudre les conflits;
- favoriser l'équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles.

Les différents partis politiques qui prennent part aux prochaines élections proposent-ils la mise en place de politiques qui favorisent de telles options pour la vie?

### ***L'option préférentielle pour les pauvres***

7. Pour les chrétiennes et les chrétiens, le souci des personnes appauvries n'est pas qu'une affaire d'option politique, mais un commandement évangélique. Jésus avait un amour spécial pour les personnes faibles et vulnérables; il s'est identifié à elles et leur a annoncé la Bonne nouvelle.

8. Le pape Jean-Paul II a dit que l'on mesure l'étoffe morale d'une société à l'importance qu'elle accorde à la promotion de la dignité humaine<sup>2</sup>. En ce sens, nous sommes appelés à répondre aux besoins des plus démunis et à agir contre l'injustice. Nous sommes appelés, en particulier, à donner la préférence dans notre vie à ceux et celles qui sont les plus menacés, appauvris et opprimés. Dans un contexte où l'économie est un enjeu majeur, Benoît XVI nous rappelle que *la logique du profit et celle de la distribution équitable des biens [...] ne sont pas en contradiction l'une avec l'autre, à condition que leur rapport soit bien ordonné. La doctrine sociale catholique a toujours soutenu que la distribution équitable des biens est prioritaire*<sup>3</sup>. Notre façon d'agencer nos priorités et nos politiques publiques reflète la fibre morale de notre société. Ainsi :

Les partis politiques promeuvent-ils l'accès à des logements sécuritaires et à prix abordables pour les familles démunies? Proposent-ils des solutions concrètes au problème de la pauvreté des enfants et à celui de l'augmentation des coûts des aliments de base?

### ***La guerre en Afghanistan***

9. Depuis 2001, le Canada est engagé dans le conflit afghan aux côtés d'autres belligérants en lutte contre les insurgés. Malgré la complexité de la situation, notre pays a le grave devoir de tout mettre en œuvre afin de favoriser un dialogue qui mène à la paix, car la guerre n'est jamais la meilleure solution pour

---

<sup>2</sup> Jean-Paul II, Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, *Dialogue entre les cultures pour une civilisation de l'amour et de la paix*, n. 8, 1 janvier 2001.

<sup>3</sup> Benoît XVI, *Angélus*, 23 septembre 2007.

résoudre les problèmes entre les peuples. La doctrine sociale de l'Église est claire sur ce point : « *Il devient humainement impossible de penser que la guerre soit, en notre ère atomique, le moyen adéquat pour obtenir justice*<sup>4</sup>. » Notre pays doit devenir une figure de proue pour résoudre ce conflit en recherchant les causes profondes. Aux yeux des évêques du Canada, il devient évident qu'*il n'y aura pas de paix en Afghanistan sans qu'un réel processus de paix n'implique toutes les parties en cause et le Canada devrait en être le grand promoteur*<sup>5</sup>. »

Les partis politiques sont-ils prêts à s'engager résolument dans un processus de paix en Afghanistan ?

### ***La question de l'environnement***

10. La protection de l'environnement est devenue un sujet incontournable dans les débats actuels de notre société. Le mode de vie de nos sociétés industrielles basées sur la production et la consommation de masse s'est développé au détriment de l'équilibre écologique de notre planète. Trop souvent, les êtres humains oublient qu'ils font partie de la nature et que c'est grâce à elle qu'ils peuvent se nourrir, boire et respirer.

Respecter l'environnement, c'est donner à chaque personne ce dont elle a besoin pour bien vivre. En ce sens, l'amour de Dieu et du prochain implique l'amour de la création qui doit nous interpeller à faire des choix qui vont au-delà de nos intérêts à court terme. Il nous incombe la responsabilité de nous soucier des générations à venir afin qu'elles puissent bénéficier d'un environnement sain. Comme nous le rappelle la récente lettre sur l'environnement : « *À l'heure des décisions importantes, nous souhaitons que nos élus pensent d'abord à l'héritage que nous laissons aux enfants. Puisque nous les aimons, quel environnement, quelle société voulons-nous leur léguer*<sup>6</sup> ? »

11. Dans notre pays, les problèmes environnementaux placent souvent nos gouvernements devant un choix difficile entre la protection de l'environnement et celui des emplois. Un tel dilemme est le symptôme d'un profond déséquilibre entre les activités reliées à l'économie et la place de l'être humain dans la nature. L'établissement de rapports nouveaux et harmonieux entre ces deux réalités demeure urgent afin d'éviter une impasse dont les conséquences deviendront de plus en plus coûteuses. Tout en reconnaissant que *le profit est naturellement légitime, et dans une juste mesure, nécessaire au développement économique*, Benoît XVI précise que *la primauté de la logique du partage et de la solidarité, peut nous mener vers un développement équitable et durable*<sup>7</sup>. À cet égard, la véritable sagesse politique consistera à agir dès maintenant pour obtenir des résultats à long terme, ce qui est à l'opposé d'une pratique purement électoraliste à court terme.

Au plan environnemental, les partis politiques manifestent-ils un souci pour les générations à venir? Existe-t-il un plan concret pour redéfinir les relations entre les activités économiques et la place de l'être humain dans la nature?

### **Exercice du droit de vote et discernement**

12. Dans les pays démocratiques, l'exercice du droit de vote se rattache à la liberté d'expression et à la participation à la vie politique. En période électorale, les électeurs sont invités à faire des choix. Les

---

<sup>4</sup> Compendium de la doctrine sociale de l'Église, n. 497, LEV- Éditions de la CECC, 2006.

<sup>5</sup> Assemblée plénière 2007 de la CECC. Rapport du Président.

<sup>6</sup> Commission des Affaires sociales de la CECC, *Notre rapport à l'environnement : le besoin d'une conversion*, 2008, p.5.

<sup>7</sup> Benoît XVI, *Angélus*, 23 septembre 2007.

catholiques doivent considérer cette importante responsabilité comme une priorité pour le bien commun de la société. L'exercice du droit de vote ne peut se réaliser sans que nous posions des jugements éclairés et réfléchis sur les choix qui s'offrent à nous. Cependant, il peut arriver que l'électeur soit placé devant des choix difficiles. Par exemple, il peut arriver qu'un candidat ayant des valeurs qui s'accordent avec celles de l'enseignement de l'Église représente un parti politique dont certains éléments du programme ne vont pas dans le même sens; ou inversement, un parti politique peut avoir un programme dont les valeurs reflètent plus l'enseignement de l'Église que les valeurs de son candidat ne le font. L'Église nous rappelle que « *dans ce contexte, il faut ajouter que la conscience chrétienne bien formée ne permet à personne d'encourager par son vote la mise en oeuvre d'un programme politique ou d'une loi dans lesquels le contenu fondamental de la foi et de la morale serait évincé par la présentation de propositions différentes de ce contenu ou opposées à lui*<sup>8</sup>. »

13. En plus de ce principe dont l'électeur doit tenir compte, celui du moindre mal peut aussi s'appliquer. Il importe de préciser que la confrontation de divers courants de pensées dans une société se reflète aussi dans les partis politiques. L'électeur se retrouve souvent à faire des choix cruciaux en tenant compte de ses convictions personnelles et de celles des candidats, lesquels sont parfois aux prises avec certaines valeurs qui inspirent le programme de leur parti politique. Selon le cas, l'électeur se sentira appelé à choisir soit en fonction d'un candidat, soit en fonction d'un parti, ce qui lui apparaîtra un moindre mal au plan des valeurs éthiques en exerçant un jugement prudentiel, comme nous l'avons mentionné au début de ce guide. Toutefois, tolérer un mal n'en fait pas un bien. Dans un monde complexe comme le nôtre, le bien que nous devons accomplir avec courage et détermination emprunte souvent des voies indirectes, et pour le voir se réaliser, nous devons suivre le « martyr de la patience<sup>9</sup> ».

## Conclusion

14. La participation à la vie politique ne se terminera pas avec la proclamation des résultats; elle peut, au contraire, commencer par là. Des citoyens informés et responsables, qui engagent un dialogue soutenu avec leurs leaders politiques sur les grands enjeux sociaux, sont l'expression d'une saine communauté que nous devrions tous et toutes nous efforcer de maintenir et de développer<sup>10</sup>. On n'en attend pas moins de nous puisque nous sommes tous appelés à être vraiment responsables de tous.

Le 15 septembre 2008

Commission épiscopale des affaires sociales  
de la Conférence des évêques catholiques du Canada

Mgr Roger Ébacher, président

Mgr Bertrand Blanchet

Mgr Brendan M. O'Brien

Mgr Daniel Bohan

---

<sup>8</sup> Note doctrinale de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique* (Documentation catholique 2003, n. 2285, p. 132-133). Cf. aussi le Catéchisme de l'Église catholique, n. 2242.

<sup>9</sup> Cardinal Agostino Casaroli, cité par Jean-François Raimond, *Osservatore Romano*, 17 juin 2008, p.10.

<sup>10</sup> Afin de connaître certains enjeux sociaux et politiques tels que le conflit en Afghanistan, l'immigration et l'aide aux réfugiés, et l'environnement auxquels s'intéressent les évêques du Canada, voir le site Internet de la Conférence des évêques catholiques du Canada au [www.cecc.ca](http://www.cecc.ca).